

# Compte rendu

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin suisse de linguistique appliquée / VALS-ASLA**

Band (Jahr): - **(1998)**

Heft 67: **Vous avez dit immersion? ...**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SINGY, Pascal (1997): **L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud.** Préface de William LABOV. Paris, L'Harmattan, 288 p.

On ne peut que se féliciter de la parution de cette excellente étude portant sur les représentations que se font les Vaudois de leur français et des relations qu'ils entretiennent avec leur langue maternelle. Et ce pour différentes raisons. En premier lieu, cette étude de grande envergure a été menée avec une rigueur et une systématisme remarquables. En deuxième lieu, l'analyse des représentations des Romands contribuera à une meilleure compréhension des pratiques linguistiques observables en Suisse romande (=SR). En troisième lieu, cet ouvrage vient s'ajouter aux récentes études empiriques qui permettent de commencer à se faire une idée de la situation linguistique réelle en SR. L'ouvrage comporte 2 parties. La première compte 3 chapitres: 1. Problématique (16-46), 2. Le terrain d'enquête (47-60), 3. Points de méthode (61-90). La deuxième partie en compte 4: 4. La «conscience de classe socio-spatiale» des Vaudois (91-120), 5. Les «réactions de classe socio-spatiale» des Vaudois (121-232), 6. Centre et Périphérie à l'échelle du Pays de Vaud (233-256), 7. Conclusions et perspectives (257-265). Le travail de SINGY repose sur la conviction que les attitudes des Vaudois face à leur régiolecte dépendent largement de la position périphérique qu'ils occupent au sein de la francophonie. En effet, en combinant le modèle traditionnel *centre-périphérie* avec le concept de *classe socio-spatiale* qui désigne "tout groupe social déterminé par une appartenance spatiale" (27), l'auteur oppose la région parisienne qui s'impose au plan linguistique comme *l'espace de référence* sur tout le domaine du français à la périphérie, dont le canton de Vaud fait également partie. L'un des mérites de la présente étude réside dans le fait que l'auteur adopte une conception dynamique et relative du modèle *centre-périphérie* (28): toute classe socio-spatiale peut être successivement en position de centre et de périphérie selon le degré d'échelle spatiale retenu. L'organisation inégalitaire de l'espace francophone amène SINGY à avancer que les Vaudois sont dans leur grande majorité conscients des particularités de leur régiolecte qui les distinguent des autres francophones, faisant ainsi preuve d'une *conscience de classe socio-spatiale* (38). Ce mode d'organisation socio-spatiale conduit également les locuteurs à une évaluation différente de leur régiolecte. L'auteur propose d'appeler les manifestations conditionnées par le jeu du social et du spatial *réactions de classe socio-spatiales*. Il pose deux types de réactions de classe socio-spatiales de la part des Vaudois: un *sentiment d'insécurité linguistique* et un *sentiment d'infériorité linguistique*. En effet, pour S., l'information

essentielle que l'on peut tirer des études menées dans l'espace francophone de périphérie réside dans le fait que ces locuteurs "apparaissent en proie à ce qu'il est convenu d'appeler, après LABOV, l'insécurité linguistique" (35). SINGY estime que les différentes observations qui se rapportent à cette notion peuvent se résumer par la définition de CALVET (1993: 50):

"Il y a *insécurité linguistique* lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas" (cité d'après SINGY, 39).

SINGY propose pourtant une nouvelle définition de cette notion qu'il considère comme englobant deux attitudes concomitantes et antagonistes à la fois:

"le sentiment d'insécurité linguistique que sont susceptibles de nourrir les Vaudois réside — en contraste avec l'attitude sereine que manifestent à l'égard de leur idiome des locuteurs en situation de sécurité linguistique — dans une propension mêlée à déprécier et à valoriser la variété du français qu'ils pratiquent" (39).

A vrai dire, les travaux sur la francophonie ont également mis en évidence que les mêmes locuteurs qui considèrent le français standard comme la variété de prestige ont "tendance à témoigner de l'estime, voire une certaine fierté, à l'égard de leur propre variété" (36). Cette définition complexe paraît d'autant plus judicieuse que DE PIETRO/MATTHEY (1993) ont mis en lumière les attitudes ambivalentes des Romands à l'égard de leur régiolecte. Pour ce qui est du *sentiment d'infériorité linguistique*, SINGY formule l'hypothèse qu'une partie des Vaudois reconnaissent une certaine supériorité à la pratique linguistique des locuteurs du centre (40). Bien que l'auteur insiste sur le fait que cette infériorité n'a pas un caractère généralisé mais qu'il est orienté à l'égard des Français, il ne s'avère pas toujours aisé de tracer une limite nette entre la *dépréciation régiolectale* et le sentiment d'infériorité. Ainsi définit-il ce premier aspect, entre autres, par un "*jugement dépréciatif* porté sur la qualité du français par les Vaudois", alors que le sentiment d'infériorité se manifesterait par "la conviction de *recourir à un français de moins bonne qualité* que celui dont usent les Français" (75, mes italiques).

SINGY a établi son échantillon en se fondant sur la technique des quota, largement utilisée en sciences sociales. L'enquête a été réalisée auprès d'une population de 606 sujets adultes, ce qui correspond à un taux de sondage de 2/1000 (76-79). Les enquêtés avaient pour points communs d'être de nationalité suisse, d'avoir le français pour langue maternelle, d'avoir toujours résidé dans le canton de Vaud. La composition de l'échantillon a été déterminée par la prise en

compte de quatre variables sociologiques: les deux sexes, trois classes d'âge, quatre catégories socioprofessionnelles, dégagées au terme d'une manipulation typologique très élaborée de la classification socioprofessionnelle de la population de l'Office fédéral de la statistique croisée avec celle du Service de recherche sociologique du canton de Genève, et quatre lieux de résidence (p. ex., zone 1: district de Lausanne et son agglomération). On ne peut que louer le fait que l'auteur ait mené une pré-enquête avec une vingtaine de personnes appartenant aux diverses catégories socio-professionnelles afin de tester l'efficacité du questionnaire et pour s'assurer de la bonne compréhension des questions. Le questionnaire, contenant une quarantaine de questions ouvertes et fermées, que SINGY a soumis à ses informateurs lors de l'enquête principale était autoadministré. Parmi les considérations qui l'ont décidé à opter pour ce type de questionnement, l'auteur mentionne le caractère gênant de certaines questions, le souci de donner le temps nécessaire pour répondre aux questions et la volonté d'atténuer le rapport entre enquêteur et enquêté. Si nous croyons que le nombre élevé d'informateurs aurait difficilement permis une autre technique d'enquête, il aurait tout de même fallu rendre le lecteur attentif aux réserves exprimées par la littérature sociolinguistique à ce sujet (p. ex., on ne sait pas si les consignes de l'enquêteur ont vraiment été respectées et qui a rempli le questionnaire).

SINGY a formulé 6 hypothèses de travail qui, disons-le d'emblée, ont été toutes confirmées par les résultats de l'enquête. Pour permettre leur vérification, il a élaboré divers indicateurs: p. ex., neuf indicateurs pour la dépréciation régiolectale ("Aimez-vous votre accent?", etc.) et quatre indicateurs pour la valorisation ("Les Vaudois peuvent-ils être fiers de leur parler?", etc.). La "conscience de la classe socio-spatiale" des Vaudois est rattachée aux deux premières hypothèses. Les résultats concernant l'hypothèse 1 révèlent non seulement que les locuteurs vaudois sont convaincus de manière presque unanime de l'originalité de leur régiolecte, mais qu'ils sont également capables de dire en quoi réside cette originalité. Ils ont énuméré, par ordre de fréquence, l'accent, les régionalismes lexicaux, la lenteur du débit, les régionalismes syntaxiques, une certaine lourdeur des constructions, les germanismes, la pauvreté du vocabulaire (94-5). Quant à l'hypothèse 2, les résultats confirment largement que les Vaudois reconnaissent essentiellement Paris et la France comme l'espace de référence linguistique du monde francophone (118).<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Le tableau relatif à l'indicateur "Quels sont les francophones qui s'estiment parler le mieux le français?" a été reproduit deux fois (p. 107 et p. 108).

Les résultats susceptibles de rendre compte des deux réactions de classe socio-spatiale se rattachent aux hypothèses 3 et 4. SINGY estime que l'hypothèse relative au sentiment d'insécurité linguistique est à considérer comme devant être acceptée. En effet, on relève une tendance à la dépréciation régiolectale qui se manifeste, entre autres, par le fait que "près des trois quarts de l'échantillon [...] paraissent être convaincus qu'il est des Vaudois qui s'appliquent à perdre leur accent" (201). Mais on observe en même temps, la tendance à la valorisation régiolectale: p. ex., la plupart des informateurs pensent qu'un fort accent vaudois est parfaitement compatible avec un bon français, deux tiers des enquêtés disent utiliser des régionalismes pour affirmer leur identité vaudoise et plus des trois quarts d'entre eux affirment que les Vaudois sont en droit d'être fiers de leur parler (202). Finalement, cette propension mêlée à déprécier et à valoriser le régiolecte ressort à nos yeux de manière particulièrement nette du test lexical contenant une série de couples associant un régionalisme et son correspondant standard: si *panosse* et *déguiller* sont considérés comme moins corrects que *serpillière* et *tomber*, *dîner* et *septante* sont préférés aux mots standard (*déjeuner* et *soixante-dix*) (166-182). Or, ces résultats confirment l'idée que certains régionalismes tendent à devenir des emblèmes identitaires (DE PIETRO/MATTEY 1993: 127). On peut regretter que cette explication, qui paraît la plus plausible de celles qu'invoque SINGY, se trouve reléguée dans une note (178, note 1). Quant à l'hypothèse 4, d'après laquelle une partie des Vaudois serait en proie à un certain sentiment d'infériorité linguistique à l'égard des Français, SINGY estime qu'elle peut également être tenue pour vérifiée. En effet, "plus de trois enquêtés sur dix avouent avoir déjà tenté de masquer leur accent devant les Français et près de quatre sur dix pensent que ces derniers parlent plutôt mieux que les Vaudois" (202). Si ces pourcentages ne sont pas particulièrement nets, la comparaison des réponses aux questions 11 et 12 est en revanche très éloquente: alors que seuls 2.8% des Vaudois affirment se sentir en situation d'infériorité face à un Belge, 30% le sont face à un Français. Enfin, la sixième hypothèse semble pouvoir être considérée comme confirmée dans la mesure où la grande majorité des Vaudois tendent à reconnaître à Lausanne un certain prestige en matière linguistique qui en fait l'espace de référence à l'échelle cantonale (261). En outre, tout porte à croire qu'une partie des locuteurs non lausannois nourrissent un sentiment d'infériorité linguistique à l'endroit des locuteurs lausannois. Ajoutons toutefois que la question relative à l'ensemble de la SR a démontré que plus de Vaudois portent leur choix sur Genève (33.6%) et sur Neuchâtel (29.7%) que sur Lausanne (12.7%) (235). Il est vrai que SINGY a introduit la question 7 pour pouvoir passer graduellement de la francophonie au canton de Vaud, mais on aurait tout de même souhaité

qu'il s'arrête sur l'hypothèse de l'existence d'un espace de référence pour l'ensemble de la SR, à mi-chemin entre l'espace de référence global et local.

Disons quelques mots sur les hypothèses devant évaluer l'incidence des variables sociologiques (202-231). Les femmes, globalement, se montrent plus portées que les hommes à la dépréciation régiolectale et à manifester un sentiment d'infériorité linguistique à l'égard des Français (elles sont plus nombreuses que les hommes à affirmer ne pas aimer leur accent, plus hostiles à l'officialisation des régionalismes, etc.). Cependant, les résultats relatifs aux femmes de la "couche moyenne traditionnelle" et celles résidant dans les centres urbains importants, Lausanne excepté, contredisent cette hypothèse, ce qui semble s'expliquer dans le premier cas par le statut égal des femmes à celui de leurs maris et, dans le deuxième, par la situation doublement périphérique des hommes des centres urbains, par rapport à la France et à Lausanne (202-207). Globalement, les locuteurs âgés de 65 ans sont moins enclins à la dépréciation régiolectale et à la manifestation d'un sentiment d'infériorité linguistique (207). Pourtant, au sein de la "couche sociale moyenne nouvelle" (CS3), ce sont les plus de 65 ans qui sont plus portés aux réactions de classe socio-spatiale que les plus jeunes, alors que les enquêtés jeunes et les moins jeunes de la couche supérieure (CS1) sont séparés par des écarts nettement plus importants que ce n'est le cas pour l'échantillon pris dans son entier. L'insécurité très marquée des plus âgés appartenant à la CS3 et la relative sécurité des plus âgés de la CS1 semble pouvoir s'expliquer par des considérations socio-historiques. En effet, SINGY admet, d'une part, que la subordination linguistique des Romands est un phénomène relativement récent et, d'autre part, que lorsque les contacts avec les locuteurs français ou parisiens étaient peu assidus, la couche supérieure faisait figure, à l'échelle régionale, de groupe de référence en matière linguistique. Il semble donc subsister chez les plus âgés des attitudes déterminées par une situation socio-linguistique révolue. Entre-temps, comme il ressort des résultats relatifs à l'hypothèse 5.4., les tendances à la dépréciation régiolectale et le sentiment d'infériorité linguistique face aux Français croissent parallèlement au statut socioprofessionnel: les enquêtés issus de la couche supérieure sont les plus nombreux à reconnaître ne pas aimer leur accent, à avouer avoir déjà tenté d'effacer leur accent devant un Français, etc. (193). Corrélativement, au sein de la couche sociale inférieure, ces mêmes tendances se manifestent le moins (212). Il faut souligner que ces résultats vont à l'encontre de la fameuse thèse de LABOV (1976) selon laquelle ce seraient les classes moyennes, en situation instable d'ascension sociale, qui se caractérisent par une certaine insécurité linguistique. Cette apparente contradiction ne peut être expliquée que par le fait

que la norme linguistique de référence est extérieure aux locuteurs romands. Du point de vue linguistique, les locuteurs de la couche supérieure sont en effet “des dominés parmi les dominants” (262). D’ailleurs, il est bien connu que plus on s’élève dans la hiérarchie sociale, plus les réalisations régionales se font rares (LAFONTAINE 1986: 12). En d’autres termes, la bourgeoisie locale semble être passée au cours du temps d’un sentiment de sécurité à un sentiment d’insécurité, voire d’infériorité linguistique: à en croire les réponses à la question 11, 75.8% des locuteurs issus de la CS1 admettent que, face à un Français, un Romand se sent inférieur (181). Finalement, les locuteurs des zones urbaines pris globalement tendent davantage à la dépréciation régiolectale et à manifester un sentiment d’infériorité linguistique que ceux résidant dans de petites localités ou en milieu rural (210-1).

Ce livre intéressant et riche suscite néanmoins quelques réserves. Nos critiques porteront plutôt sur des questions de détail, qui feront peut-être mieux ressortir la qualité de l’ouvrage. On peut reprocher à l’auteur de sur-évaluer quelque peu la conscience linguistique des locuteurs (123). En effet, en commentant les traits régiolectaux énumérés par les informateurs, SINGY se garde de mentionner que ces traits ne doivent pas toujours correspondre aux pratiques réelles et que, notamment pour les germanismes, ils pourraient relever plutôt de l’imaginaire collectif (KNECHT 1985, DE PIETRO/MATTEY 1993). On peut également douter que les locuteurs soient conscients des enjeux liés à la création lexicale. Pour preuve, cet indicateur présente un taux de 12% de non-réponse (115). Finalement, la confusion qu’opèrent certains Vaudois entre le français familier général et le français régional qui ressort du test de reconnaissance lexicale (94) montre les limites, voire contredit l’apparente aisance avec laquelle les Vaudois identifieraient les particularités de leur régiolecte. Certes, SINGY ne cache pas qu’il pourrait y avoir “difficulté de catégorisation”, mais il insiste sur “une tendance nettement plus marquée à frapper du sceau régional les éléments du registre familier général que ceux du français standard” (126).

En outre, il faut avouer que certaines interprétations de l’auteur ne nous ont pas convaincu. Il nous semble parfois avoir tendance à interpréter dans le sens de ses hypothèses des résultats qui sont loin d’être univoques: p. ex., en se référant aux 57.2% de l’échantillon qui se dit hostile à l’officialisation des termes régionaux, SINGY écrit d’abord: “l’échantillon est très partagé sur la possibilité de voir figurer des termes du lexique régional vaudois dans les dictionnaires” (127), mais il parle par la suite “d’une nette tendance” (128). Il en va de même pour les questions “Les hommes utilisent-ils plus de mots vaudois

que les femmes?” et “Parmi les Vaudois, qui a le plus d’accent?”. Alors que les réponses tendent à contredire les attentes, dans la mesure où la plupart des informateurs ne voient pas de différence entre hommes et femmes (60%, 69.9%), l’auteur écrit:

“Nombreux sont les enquêtés pour qui la pratique linguistique des femmes [...] apparaît moins empreinte de traces régiolectales que celles des hommes (159).

Le traitement de la question 3 est très éloquent: face à 54.9% de sujets qui trouvent le français parlé en SR de qualité moyenne et 33.8% qui le jugent même de bonne qualité, SINGY finit par écrire:

“Incapable, on le voit, d’interpréter de manière univoque les réponses centrées sur l’item *moyenne*, on se bornera [...] à relever que de telles réponses ne rendent pas compte d’une attitude particulièrement bienveillante à l’égard du français de Suisse romande” (151).

Finalement, certaines questions paraissent même contraignantes: p. ex., il est frappant de constater que les adjectifs proposés aux sujets pour décrire la réaction suscitée par le message publicitaire français qui évoque l’accent romand désignent surtout des réactions négatives: indifférent, *géné*, amusé, *agacé* et *furieux* (197-8). En outre, le lecteur se demande à propos d’un certain nombre de questions relatives au sentiment d’insécurité pourquoi elles sont censées permettre d’objectiver la *dépréciation* plutôt que la *valorisation* régiolectale, et inversement:

“Quand vous entendez des gens de votre famille parler avec un accent vaudois, êtes-vous: fier, indifférent, *géné*, amusé, *agacé*?” (dépréciation régiolectale); “Les Vaudois peuvent-ils être fiers de leur parler?” et “Peut-on très bien parler le français avec un fort accent vaudois?” (valorisation régiolectale).

Ces réserves sont d’autant plus justifiées que les réponses à la question “Aimez-vous votre accent?”, censée traduire seulement la dépréciation, tendent plutôt à prouver le contraire (oui: 74%-non: 25.4%) (141). Finalement, le fait d’avoir mêlé les questions de sorte à opérer des ruptures entre questions relatives à une même variable n’est pas sans présenter des inconvénients: p. ex., puisqu’il était demandé aux sujets de faire une comparaison entre les Belges et les Français, la question 14 (“A votre avis, le jugement des Belges sur le parler des Vaudois, est-il le même, plus critique, ou moins critique que celui des Français?”) présupposait la question 32 (“Le jugement que portent les Français en général sur le parler des Romands, et en particulier des Vaudois, est plutôt: négatif, positif, ou ils ne portent pas de jugement”). Or, elles apparaissaient dans le questionnaire de toute évidence dans l’ordre inverse. On aurait souhaité aussi



une discussion plus étendue de l'une des notions clés du livre, l'insécurité linguistique, ne serait-ce parce que la définition complexe proposée par SINGY ne semble coïncider ni avec celle LABOV ni avec celle de CALVET, dont il se réclame pourtant. LABOV n'est évoqué que dans une note (p. 35, note 3), et SINGY se limite à constater que selon les auteurs cette désignation "ne renvoie pas à des réalités toujours identiques" (39). En outre, on passe sous silence les réserves émises par LAFONTAINE (1986: 52-53) sur la méthode développée par LABOV et les avatars par lesquels est passée la définition originelle (GUEUNIER et al 1978, DE PIETRO/MATTHEY 1993). Finalement, il n'est fait aucune mention des récentes études en psychologie sociale du langage qui mettent en relief les aspects dynamiques et interactionnels des attitudes linguistiques (cf. BERRUTO 1995: 111-115).

Malgré les quelques réserves que nous venons d'exprimer, cet ouvrage stimulant ouvrira certainement la voie à d'autres recherches futures, que SINGY a par ailleurs eu le soin d'indiquer lui-même dans sa conclusion. Les commentaires qui se trouvent sous les rubriques "Confrontation des résultats aux hypothèses de départ" et "Conclusions et perspectives" sont très judicieux et viennent relativiser la portée de quelques remarques relatives aux indicateurs pris isolément. En conclusion, la publication de cet ouvrage vient à point nommé parce qu'un auteur romand "de souche" apporte la preuve scientifique de l'existence d'un sentiment d'insécurité linguistique chez les Romands, que certains cercles s'acharnent à dénoncer comme une aberration (cf. 98e Rapport annuel 1996 du GPSR, surtout p. 7 et 29). Pour terminer, nous dirons avec LABOV, qui s'est fait un plaisir de préfacier cette étude, que "toute enquête à venir sur l'insécurité linguistique devra intégrer ces résultats".

Romanisches Seminar  
Plattenstrasse 54  
Universität Zürich  
CH 8052 Zürich

Giuseppe Manno

## Références:

- BERRUTO, G. (1995): *Fondamenti di sociolinguistica*. Bari: Laterza.
- KNECHT, P. (1985): "La Suisse romande", in: Schläpfer, R. (éd.): *La Suisse aux quatre langues*. Genève: Zoé (trad. *Die viersprachige Schweiz*. Zurich-Köln: Benziger), 125-169.
- Glossaire des Patois de la Suisse romande (1997): *98e rapport annuel - 1996, avec bibliographie linguistique 1994-1996*. La Chaux-de-Fonds: Courvoisier-Attinger.
- GUEUNIER, N., GENOUVRIER, E., KHOMSI, A. (1978): *Les Français devant la norme. Contribution à une étude de la norme du français parlé*. Paris: Champion.
- LABOV, W. (1976): *La sociolinguistique*. Kihm. Paris: Minuit.
- LAFONTAINE, D. (1986): *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*. Bruxelles: Mardaga.
- DE PIETRO, J.-F., MATTHEY, M. (1993): "«Comme suisses romands, on emploie tellement de germanismes sans s'en rendre compte...». Entre insécurité et identité linguistiques: le cas du français à Neuchâtel (Suisse)", in: Francard, M (éd.): *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Actes du colloque de Louvain-La-Neuve (10-12 novembre 1993), vol. I. Peeters et Louvain-La-Neuve, 121-136 (Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, 19/3-4).

